

en attrapant les « perturbateurs » et protégeant leurs collègues en service. Le silence syndical et politique sur cette provocation en dit long sur leur aplatissement face à l'Etat macroniste.

Connaissez-vous la voiture à « double commande » ? Le conducteur n'est pas seul à la manœuvre. Nous en sommes là. Macron conduit à « double commande », ensemble avec les bureaucraties syndicales et les partis politiques. Il y a des petites bisbilles entre eux, mais l'enjeu est similaire : le patronat garde le pouvoir et les bureaucrates ne mettent pas en cause le système capitaliste. Alors comment reprendre le volant ?

Forum Justice à la mémoire de Wahid Hachichi



En hommage à toutes les victimes de la police, samedi 28 octobre 2017 à Vaulx-en-Velin, salle des Amphis, rue Pierre Cot, rencontre avec des acteurs et actrices des luttes historiques des quartiers populaires, débats et créations artistiques. Infos : <https://quartierslibres.wordpress.com/2017/10/04/forum-justice-a-la-memoire-de-wahid-hachichi/>

Mobilisation contre les violences policières en banlieue le 28 Octobre

Rendez-vous à 14h devant le TGI de Bobigny à l'initiative de la page Facebook Justice pour Théo

Procès en appel de Fred

Le 20 octobre à 13h30 pôle 27 du Palais de justice de Paris à Cité, procès en appel de Fred auto-média qui a été condamné à 4 mois de prison ferme en juillet dernier alors qu'il filmait une manifestation et des exactions policières. Il a été accusé d'outrage et rébellion par les flics qui voulaient saisir ses vidéos. Vidéo d'appel à soutien et témoignages : <https://www.youtube.com/watch?v=bV2LKB1wJ1k&feature=share>

Une très bonne vidéo

sur la police. A voir !!! <https://youtu.be/R1jP4F-uLV8>

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Vérité pour Yacine

Depuis le 24 septembre une série d'émeutes ont secoué Aulnay-Sous-Bois suite à la découverte de Yacine, 24 ans, trouvé mort dans une cave du quartier de Savigny, le pantalon baissé, une barre de fer à côté de lui. Les autorités, comme d'habitude, ont commencé à salir Yacine, il serait mort d'une overdose. La famille soutenue par un collectif d'habitants a organisé plusieurs rassemblements et forcé ainsi la justice à accepter, le 6 octobre, d'ouvrir une information judiciaire pour « homicide involontaire » et à « ne pas s'opposer » à une contre-autopsie. La lutte pour la vérité ne s'arrêtera pas ! Bilel, son frère, le dit clairement : « On n'accuse personne, on ne sait pas comment Yacine est mort, et c'est justement ça qu'on veut comprendre. »

Facebook : <https://www.facebook.com/veritepouryacine/>

6 mois après, la douleur, la colère sont toujours aussi fortes

Le samedi 30 septembre une centaine de personnes se sont réunies devant le tribunal de Blois réclamant vérité et justice pour Angelo Garand, tué par des hommes du GIGN de Tours. La sœur d'Angelo a informé de la récente mise en examen de deux gendarmes, pour « violences volontaires avec arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner » avant d'expliquer, consciente que la force de la mobilisation peut seule faire bouger les choses : « On doit marcher ensemble. [...] il faut qu'on crie notre colère, qu'on ne laissera pas faire, et qu'on veut justice. » Et sur les sept balles tirées en plein torse à bout portant, elle précise : « Mon père est formel : il n'y a pas eu de sommations, il n'y a pas de légitime défense, c'est une exécution, pure et simple. » Durant la marche les prises de paroles se sont succédées, notamment celle de la mère de Wissam El Yamni, très émouvante. Ni oubli ni pardon !

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Justice-Pour-Angelo-1307118499372039/>, contact du collectif de soutien : justicepourangelo@gmail.com

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°166 - Octobre / Novembre 2017

Recevoir ce bulletin par Internet : contact@resistons.lautre.net. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Double commande

Connaissez-vous ce tweet ? « Remerciements aux services préfectoraux. Nous avons pu exprimer dans le calme et l'ordre une opposition démocratique au coup d'État social »

La policé tire dans le dos, étrangle, crève les yeux, matraque, taze, gaze jusqu'à l'étouffement, dans les manif, dans les quartiers populaires, contre les ouvriers en lutte ou les parents d'élèves comme en témoignent tous les mois, et ce mois-ci encore, les bulletins de RE entre autres. Alors qui est ce petit agneau qui remercie l'efficacité de la police ? C'est Mélenchon, l'« insoumis » en chef lui-même. Le rassemblement du 23 septembre place de la République à Paris n'était pas, bien sûr, celui du cortège de tête qui s'émancipe des syndicats, de leur ballons, de leur sono qui étouffe les cris de colère, de leur sabotage des tentatives pour généraliser la grève. Non, il s'agissait bien d'une « opposition républicaine ». Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Premier indice : pas un seul drapeau rouge que du « bleu blanc rouge », celui que les communards nommaient « l'infâme drapeau tricolore ». Mélenchon lui-même paraissait avec son écharpe tricolore.

Déjà à Marseille pour son discours de rentrée, il n'avait dit mot sur les réfugiés, les étrangers, le racisme ou les violences policières. Le message se clarifie : la « France insoumise » sera désormais nationaliste, chauvine, sage, bref pro-capitaliste.

Que penser encore de cette proposition du groupe parlementaire de LFI : enlever le drapeau européen de l'Assemblée Nationale et mettre à sa place le drapeau de l'ONU, marraine de toutes les guerres colonialistes et impérialistes, tout en gardant bien sûr le tricolore ? Là encore un indice : qui applaudit ? Le Front National.

Ou encore : Ruffin inspirateur de « Nuit Debout » et député LFI en vogue, refuse de s'engager pour défendre la campagne « justice et vérité » pour Adama Traoré, mort étouffé par la police, et tente de semer le doute sur la légitimité des revendications de sa famille.

Tous les bureaucrates ont trouvé en Mélenchon un « leader », un « guide » dont les idées (par ex. la glorification de la soi-disant « police républicaine ») permettent de justifier leurs inactions, trahisons. Un syndicat CGT Police, le VIGI, déclare vouloir intégrer, en tant que syndicat (!) le cortège de tête, de la manif du 12 septembre à Paris pour trier entre bons et mauvais manifestants

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Procès de Houssam, solidaire des migrants

Houssam membre du collectif *La Chapelle Debout* est accusé de rébellion et de violences sur un policier pour avoir, le 30 septembre dernier, avec une douzaine de militants, informé de leurs droits des exilés victimes d'une 37^{ème} rafle. Houssam est passé en jugement et a démontré que c'est lui qui a été agressé, insulté, frappé et étranglé (ITT de 3 jours pour une épaule déboîtée) grâce à des témoignages et vidéo de la scène. La procureure a réclamé la relaxe au bénéfice du doute. L'avocat d'Houssam réclame, lui, la nullité de la procédure. Délibéré le 19 octobre.

Les migrants, nouvelle marchandise de guerre dans l'enfer libyen !

Après la criminalisation des aidants aux réfugiés ce sont les ONG assurant le secours en mer qui ont été assimilées à des organisations criminelles. Après le remplacement de Mare nostrum par Frontex, cet été dans le silence le plus complet, l'UE a vendu le contrôle des eaux internationales, de la haute mer à la Libye, État en plein chaos. Les partants sont donc ramenés à terre par les gardes-côte libyens dans des camps. Les milices qui se font la guerre pour le contrôle du territoire, se financent par l'exploitation de ces nouveaux esclaves piégés sur le sol libyen, soumis au travail forcé, et indéfiniment rançonnés. La fermeture de la forteresse Europe, l'extrême-droite européenne en a rêvé, Merkel et Macron la réalisent ! <https://www.youtube.com/watch?v=XW0mxivVn1k>

Le flashball a encore mutilé

Le 16 septembre une patrouille de la BAC poursuit une voiture jusque dans le quartier de la Croix Blanche à Vigneux sur Seine (94). Les 4 occupants de la voiture s'enfuient, des jeunes sur place auraient pris les baqueux à parti pour empêcher l'arrestation. Un des flics tire dans le tas et à hauteur de visage au flash ball ; Mickaël, 26 ans, qui se trouvait là est éborgné. Ses avocats ont déposé plainte et une manifestation contre les violences policières très révoltée a été organisée à Vigneux.

Nouvelle loi antiterroriste, état d'urgence permanent !

L'état d'urgence prend fin le 1er novembre mais tout l'arsenal répressif qu'il contient va rentrer dans le droit commun par une nouvelle loi antiterroriste : fouilles accrues lors d'événements « sensibles », fermeture des lieux de culte, assignations à résidence, perquisitions et saisies de documents, écoutes hertziennes, etc. La mesure la plus inquiétante est celle de l'article 10 qui élargit le rayon d'action de la police des frontières pour des contrôles à 20 km autour de 373 gares, ports et aéroports, soit presque tout le territoire : 67 % de la population sera concernée. Cet article organise le contrôle de masse au faciès : son texte précise que les « agents de douane » pourront contrôler dans ces zones « les personnes dont la nationalité étrangère peut être déduite d'éléments objectifs extérieurs à la personne même de l'intéressé » (??) Il y a urgence à passer à l'état de résistance !

Des flics, du gaz et de la morgue contre ceux « qui foutent le bordel »

Montreuil (93) - le 27 septembre une centaine de riverains et de parents d'élèves scolarisés dans l'école voisine dénonce le mépris des autorités (mairie comme gouvernement) en bloquant l'accès à l'usine SNEM, sous-traitant d'Airbus qui utilise du chrome VI produit hautement cancérigène, dont ils réclament la fermeture. Les flics les chargent très brutalement et les gazent (6 blessés dont des fractures) puis interpellent deux d'entre eux qui sont accusés de rébellion pour l'un et de jet de projectile pour l'autre ; ils passeront en jugement le 6 mars prochain.

Le 4 octobre, Macron est en déplacement en Corrèze, des ouvriers de GM&S équipementier automobile basé à La Souterraine qui a licencié plus de 150 personnes cet été, viennent à sa rencontre pour l'interpeller sur leur situation. Il leur envoie les flics qui les gazent puis déclare agacé : « Certains, au lieu de foutre le bordel, feraient mieux d'aller regarder s'ils ne peuvent pas avoir des postes là-bas » (dans une fonderie plus de 200 km plus loin).

Le droit de vie et de mort

Le 19 août Luis Bico a été abattu par la police au volant d'un véhicule, alors qu'il prenait la fuite. Plusieurs vidéos de témoins montrent comment la voiture s'était dégagée sans à aucun moment mettre en danger les forces de l'ordre, puis devenait la cible de trois policiers armés (voir RE 165). Il aura fallu un mois tout au plus, pour que l'IGPN valide le carton des flics. 20 balles dans le dos, c'est bien de la « légitime défense » et c'est la loi L435-1 du 28 février 2017 du code de la sécurité intérieure qui le dit.

Batiste, tué dans sa fuite par une balle de la police

À Rennes le 30 juillet dernier au matin, deux hommes éméchés se disputent. Trois membres de la PAF interviennent. Ils expliqueront que les deux hommes ont pris la fuite à bord d'une twingo en fonçant sur l'un d'eux, les deux autres agents faisant feu sur le véhicule qui finira sa course sur le dos 500 m plus loin. Le conducteur âgé de 26 ans, Batiste, a pris une balle dans le cœur. Sans donner aucune info sur les éventuelles blessures du policier « visé », le Procureur a rapidement indiqué que la réaction des flics était légitime. Le lendemain soir, plusieurs bouteilles incendiaires ont mis le feu à des véhicules dans le quartier du Blossne, ainsi qu'à un engin de chantier, non loin du commissariat de quartier. Le week-end suivant, deux camions ont à nouveau été incendiés au Blossne, ainsi que des voitures dans le quartier de la Poterie. Dans le quartier de Beauregard la famille et les amis se sont regroupés pour veiller le défunt, dans la tradition de la communauté des gens du voyage. <https://expansive.info/Mort-de-Baptiste-sous-les-balles-de-la-police-a-Rennes-556>

Face aux pressions, les faits et l'information

Le Ministère de l'Intérieur a enjoint les sites Indymedia Nantes et Grenoble à retirer de leurs sites un communiqué anonyme revendiquant l'incendie d'un hangar de gendarmerie à Grenoble. Effet de la nouvelle loi antiterroriste, si les sites n'avaient pas accepté, ils

auraient été censurés et bloqués par les fournisseurs internet. Quant aux « grands » médias qui ont relayé l'info, pas de censure ! C'est bien l'info alternative et militante, vérifiée et indépendante, qui est bâillonnée.

Augmentation des plaintes à l'encontre de la police

En 2016, les plaintes à l'encontre de la police pour faits de violence ont augmenté de 22 %. C'est le cas de Mahamadou, 19 ans, qui le 18 septembre a été arrêté à Bobigny, il s'est retrouvé à terre, tasé, matraqué, étranglé puis accusé d'outrages et rébellion, il a été condamné à 1 mois de prison avec sursis, aujourd'hui c'est lui qui porte plainte. Le 5 mai dernier, c'est Pierre, étudiant de 22 ans qui portait plainte après avoir été arrêté alors qu'il sortait d'une soirée, un joint à la main, par deux baqueux qui l'ont battu, étranglé, insulté, humilié devant de nombreux témoins puis dans la voiture et au comico, avant de l'accuser de détention de stupéfiant et de violence. L'enquête de l'IGPN est en voie de s'achever.

Dernière nouvelle : Le procès de la voiture de police brûlée.

Le 18 mai 2016, en pleine mobilisation contre la loi travail, une voiture de police a été incendiée quai de Valmy, à Paris au cours d'une manifestation contre les violences policières protestant contre un rassemblement des flics. Le 11 octobre est tombé le verdict d'un procès contre 9 personnes accusées d'être à l'origine de l'évènement. C'était une occasion pour le pouvoir de faire des câlins aux syndicats de police. Le témoignage, anonyme, d'un flic en civil, des photos en guise de pseudos « preuves » ont permis toutes les improvisations. Les peines prononcées sont très lourdes, allant d'un an jusqu'à sept ans de prison ferme. ! Même férocité que lors du procès de 2013 contre les émeutiers de 2007 à Villiers-Le-Bel (3 à 15 ans de prison pour trois jeunes accusés d'avoir tiré sur les police).

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...